

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 03.12.2015

Label EcoQuartier 2015 : Mantes-la-Jolie distinguée

Le Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité vient de dévoiler les opérations lauréates du label national EcoQuartier 2015. Parmi les 7 quartiers labellisés dans la France entière, figure celui du Val-Fourré (secteur nord : Peintre-Médecins Nord, Garennes/Explorateurs), à Mantes-la-Jolie. Cette labellisation valorise une opération exemplaire, la rénovation urbaine du quartier, dont la Ville est maître d'ouvrage et l'Epamsa, maître d'ouvrage délégué. Un renouveau mis en œuvre depuis plusieurs années, qui offre aux habitants un cadre de vie embelli et respectueux des principes du développement durable.

Le collège d'experts des secteurs public et privé a souligné la qualité architecturale des réalisations, mais aussi le soin apporté à la valorisation des paysages, aux aspects environnementaux, économiques, sociaux... Partant d'un grand ensemble des années 70, un nouveau modèle de ville a été imaginé, une ville où il est facile et agréable de se déplacer à pied ou en vélo, une ville qui consomme moins d'énergie grâce aux travaux de rénovation et d'efficacité énergétique mis en œuvre sur les copropriétés dégradées, une ville riche de nouveaux équipements publics voire de gestes architecturaux forts, à l'image d'Aqualude.

Mantes-la-Jolie a obtenu parmi les meilleures notes sur plusieurs indicateurs environnementaux. L'innovation a en effet guidé les aménageurs dans leurs actions de réaménagement. Ainsi le traitement exemplaire des eaux de pluie du quartier, l'installation de végétaux au pied des immeubles qui régulent la température en fonction des saisons, l'ouverture du quartier vers la nature toute proche... Tous ces progrès ont été pris en considération. L'achèvement en 2016 du bassin vert, à proximité de l'école Matisse, contribuera à relier ce quartier au bassin d'aviron et aux espaces verts voisins, affirmant plus encore sa dimension écologique : l'eau est intégrée dans la conception urbaine pour augmenter la qualité paysagère et la biodiversité du Val Fourré.

Mercredi 2 décembre, le nouveau visage environnemental du Val Fourré a été présenté dans le cadre de la remise des prix EcoQuartier à la Cité de l'architecture, à Paris. Dans le cadre de la Cop 21, devant un parterre de délégations étrangères (Mexique, Maroc, Japon, Indonésie...), la Ville de Mantes-la-Jolie et ses services ont montré le chemin à suivre pour viser l'excellence environnementale. La réussite de ce projet est valorisée et montrée en exemple pour que d'autres territoires en France et à l'international puissent s'en inspirer.



Ville de Mantes-la-Jolie



La Ville de Mantes-la-Jolie a prouvé qu'elle était capable d'innover en permanence et d'attirer de nouveaux investisseurs pour transformer le paysage urbain. Elle a engagé des démarches pour que l'ensemble du quartier du Val Fourré soit labellisé EcoQuartier. Alors que la deuxième phase de la rénovation urbaine est engagée, elle compte sur cette dynamique pour poursuivre le développement économique, social et écologique du quartier et renforcer son attractivité.

L'Epamsa

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'Epamsa est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbain en Seine Aval (78), territoire du Grand Paris. Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval et des programmes de renouvellement urbain,*
- aménageur urbain pour la construction de logements et l'implantation d'entreprises,*
- mandataire pour le compte des communes,*
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.*

Ville de Mantes-la-Jolie

